



RÉGIE DE L'EAU
EUROMÉTROPOLE DE METZ

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N° 36/2024

SÉANCE DU MERCREDI 2 OCTOBRE 2024

Sous la présidence de Monsieur Pierre MUEL, Président

Administrateurs : 19

En fonction : 19

(Convoqués le mardi 24 septembre 2024)

Présents : 11

Absents : 8

(Pouvoirs : 2)

Présents : Mesdames Yolande VON HOF, Véronique KREMER, Messieurs Jean-Luc BOHL, Michel DUMONT, Philippe HARDY, François HENRION, Pierre MUEL, Roger PEULTIER, Bernard STAUDT, Salvatore TABONE, Lucien VETSCH.

Absents excusés : Bertrand DUVAL (pouvoir donné à François HENRION)
Michel LISSMANN (pouvoir donné à Pierre MUEL)

Claire ANCEL, Jean BAUCHEZ, Antoine DORR, Thierry HORY, Odile JACOB-VARLET, Frédéric NAVROT

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - ATTRIBUTION DU MARCHE MP2024-08 DE TRAVAUX DE RENOUELEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE RUE DE L'ECOLE CENTRALE ET RUE JEAN BURGER A ROZERIEULLES

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'Administration qu'une consultation a été engagée en vue du renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable de la rue de l'école centrale et de la rue Jean Burger à Rozérieulles, dans le respect des dispositions du Code de la Commande Publique, selon une procédure adaptée, librement définie par l'entité adjudicatrice.

Cette consultation a été lancée le 9 août 2024 pour une remise des offres fixée au 12 septembre 2024 à 12H00.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offre se sont réunis le 2 octobre 2024 à 14H00 afin de procéder au choix de l'attributaire ayant présenté la meilleure offre au regard des critères de sélection fixés.

Après présentation du rapport d'analyse des offres et examen budgétaire, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration base présentée par la société SOGEA Est BTP pour un montant de 614 674,00 € HT et d'autoriser la Directrice à engager les procédures de passation, d'exécution, de suivi et de règlement du marché.

MOTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de Metz Métropole en date du 22 septembre 2020, portant sur les modalités de passation des contrats, actes et marchés et des délégations du Conseil d'Administration à la Directrice,

Vu l'avis de la CAO,

ATTRIBUE le marché MP2024-08 de travaux de renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable rue de l'école centrale et rue Jean Burger à Rozérieulles à la société SOGEA Est BTP pour un montant de 614 674,00 € HT,

AUTORISE la Directrice à engager les procédures de passation, d'exécution, de suivi et de règlement du présent marché.

Fait et délibéré à l'unanimité en séance le 2 octobre 2024,

Le Président,

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'P. MUEL'. To the right of the signature is a circular logo with a textured, dark border. Below the logo, the text 'REGIE DE L'EAU DE METZ METROPOLE DE METZ' is printed in a small, sans-serif font.

Pierre MUEL

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.